Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 84 (1957)

Heft: 5

Artikel: Défendons notre patois!

Autor: Ramuz, Charles Ferdinand

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-230357

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DÉFENDONS NOTRE PATOIS!

... « L'extraordinaire réussite d'une certaine langue d'oil (dans le passé) ne doit pas nous faire oublier toutes les langues d'oïl et d'oc qui existent encore actuellement; qui, bien mieux, sont sans cesse en train de se défaire et de se refaire, c'est-à-dire vivent, c'est-à-dire deviennent; tandis qu'elle (cette langue « littéraire ») tend de plus en plus à s'immobiliser et à mourir, imposant arbitrairement, je veux dire sans qu'ils les aient vécues, à ceux qui s'en servent, tout un ensemble de règles : quant au vocabulaire, quant à la syntaxe, quant à la grammaire. Autrement dit encore, ce français « classique », sous ses diverses formes, tend depuis longtemps à n'être plus qu'un français académique, avec cette conséquence majeure que, plus il devient académique, plus aussi ses codifications deviennent péremptoires, autoritaires, exclusives. Et admettons encore que ce français dit « classique », et qui ne l'est plus, soit valable même aujourd'hui pour un certain nombre de Français, disons par exemple certains bourgeois français ou parisiens, élevés dans certaines conditions et dans certains milieux; je ne vois pas très bien comment il serait valable pour moi, moi qui ne suis pas citoyen français, qui ne suis pas Parisien. Nous ne le parlons pas naturellement ; avant de pouvoir l'écrire, ou même le parler, il nous faut l'apprendre. » ...

C.-F. Ramuz.

SI VOUS ALLEZ...

à Duillier, vous remarquerez sans doute le vieux château, avec sa charmante tour hexagonale. C'est là qu'en 1675, Jean-Baptiste Fatio installa une imprimerie d'où sortirent plusieurs ouvrages importants. C'est le « Manoir du Vieux-Clos », de la nouvelle d'Urbain Olivier.

Au centre du village, vous trouverez la coquette église, rajeunie en 1938. Lors d'une précédente rénovation, en 1883-1884, son aspect extérieur avait subi une notable modification. La façade principale était auparavant surmontée d'une sorte de fronton cintré, ajouré de deux baies, où deux cloches sonnaient à tout vent, comme dans quelques-unes de nos églises vaudoises, notamment à Curtilles. Cette église avait été construite en 1669-1671 grâce à l'appui, pour une partie, du seigneur du lieu, Jean-Baptiste Fatio, en partie avec l'appui d'une collecte dans les baillages voisins. Elle fut édifiée sur l'emplacement d'une ancienne chapelle dédiée à saint Grat, tombée complètement en ruines. Il n'en restait que quelques murs en 1669.

Ad. Decollogny.